



A renvoyer à :
Mairie de Puteaux
Service Voirie - Bureau 1.05
131, Rue de la République
92800 PUTEAUX

Date de la demande :

Contact : 01 46 92 92 47

Demande d'un arrêté provisoire réglementant le stationnement et la circulation
pour un déménagement ou emménagement
(à effectuer 3 semaines avant la date retenue)

2 - Déménagement ou Emménagement effectué par une entreprise

Rue(s) :

Entreprise chargée déménagement :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

Nom et Prénom du responsable (en cas de problème) :

Téléphone :

Date du déménagement :

Horaires du déménagement :

Nombre de places à réserver :

Le pétitionnaire est informé par la présente et s'engage :

- A assurer la circulation des piétons en toute sécurité.
- Cette interdiction de stationner devra être mentionnée et matérialisée par des panneaux réglementaires à la charge de l'entreprise de déménagement 7 jours avant. Leur non observation les annulera automatiquement.
- Un avis de recette sera émis par le Service Voirie d'un montant de 15.00 € par journée d'occupation + 10.00 € de gestion de frais de dossier pour la mise à disposition des places de stationnement.
- Un autre avis de recette sera émis par le régisseur des parkings pour le nombre de places payantes réservées.

Date :

Signature :